

Chers clients,

Conformément à la norme FIA FT3-1999 art 2, le réservoir souple dont est équipé votre véhicule est homologué pour 5 ans à partir de sa date de fabrication.

Au terme de cette période et sous réserve que son état le permette, il est possible de le faire re-certifier pour une durée maximale de 2 ans après la date de prolongation et ne doit jamais dépasser 7 années après sa date de fabrication.

Pour ce faire, nous vous proposons de nous adresser votre réservoir accompagné de la fiche de renseignements (page 2 de cette InfoCom), sous condition qu'il soit :

- Propre, préalablement lavé avec une solution savonneuse
- Dépourvu du module jauge pompe et de tout autre équipement (brides de remplissage, platines...) ainsi que de ses mousses.

Dans le cas où le réservoir serait livré sale et / ou avec ses mousses et / ou avec tout ou partie de ses équipements, un forfait allant de 130 à 260€ HT sera facturé en sus de toute autre opération.

En outre, PCRS ne saurait être responsable de toute éventuelle dégradation sur les accessoires équipant le réservoir envoyé.

Suite à l'expertise de votre réservoir, trois cas sont possibles :

1 - Le réservoir est en bon état et il peut être requalifié.

Coût forfaitaire = **510 € HT** (hors transport retour vers le client).

2 - Le réservoir présente quelques dommages, réparables, qui ne remettent pas en cause la re-certification du réservoir si réparé.

Nous vous adresserons alors un devis relatif à la remise en état de votre réservoir, pour accord préalable avant intervention.

3 - L'état du réservoir ne permet pas sa requalification.

Des frais d'expertise et administratifs, forfaitairement fixés à **130 € HT**, restent à votre charge.

Si vous souhaitez récupérer votre réservoir non réparable, des frais de port et d'emballage seront facturés en sus. A défaut, il sera détruit.

La durée de l'intervention du fournisseur peut varier de 4 à 6 semaines à réception du réservoir.


Un nouveau certificat de réservoir vous sera fourni avec le réservoir re-certifié.

Informations et conditions de vente : <http://boutique.citroenracing.com>

Les tarifs affichés ici sont valables pour l'année 2019.

Contact :

Peugeot Citroën Racing Shop

 +33 (0)1 30 11 27 00

 racingshop@mpsa.com



Gonesse, le 30/01/2019

***Demande de prolongation de l'homologation d'un
réservoir souple de DS3 R3 ou R3max***

*Document à joindre au réservoir et à envoyer à :
Peugeot Citroën Racing Shop – Requalification réservoirs - 2 rue Gay Lussac -
95500 Gonesse*

Nom du client : N° compte client :

Adresse :
.....
.....
.....

Tel : e-mail :

Si Société, nom du représentant :

Tel : e-mail :

Réservoir N°:

Adresse de retour du réservoir :
.....
.....
.....

Date :

**Signature du client ou du
représentant de la société :**

Cachet de la Société :